# Séance du conseil municipal du 23 Septembre 2014

<u>PRÉSENTS</u>: TORCK Chantal • BELTRAMELLI Didier • BORDE Aline • CAMUS Jacky • COURTOIS Michel • DUPERRIER Bernard • JENOUDET Sandra • MONNOT Bruno • PATENAT Sophie • QUINARD Jacky • ROUSSEY Pascal • RYON Florence • PONSOT Danièle (arrivée 19h35 : a pris part aux délibérations N° 2014-6-2 à 2014-6-11) • GUILLAUMONT Jeannine • JANET Alain • BOSC Jean • VILMONT Françoise

<u>ABSENTES EXCUSÉES</u>: COLSON Sylvie (procuration à TORCK Chantal) • FERRAROLI Noémie (procuration à RYON Florence)

**SECRÉTAIRE**: PATENAT Sophie

# COMPTE RENDU

#### Subvention exceptionnelle Foot

Le Club Athlétique Chaussinois foot a tenu la buvette lors du feu d'artifice du 12 juillet 2014. Des boissons gratuites ont été offertes par la Municipalité aux enfants présents, aux musiciens et aux artificiers.

Le conseil a décidé à l'unanimité d'allouer à cette association une subvention exceptionnelle d'un montant de 56.00 €, correspondant au coût de ces boissons.

# Remboursement non-occupation d'une salle à l'Agence ALDESS (conversation Anglaise)

Il a été décidé à l'unanimité le remboursement de 60.00 € à l'Agence ALDESS correspondant aux locations des mois de mai et juin 2014, suite à la non-occupation de la salle communale.

# <u>Transfert des pouvoirs de police du maire à la Communauté de Communes de la Plaine</u> <u>Jurassienne</u>

La commune de Chaussin à l'unanimité a décidé de ne pas transférer son pouvoir de police à la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne.

# Annulation partielle d'un titre de 2010 pour régularisation

Le conseil à l'unanimité a décidé suite à la demande de Mme BONNIN, trésorière de Chaussin, l'annulation partielle du titre n° 215 de 4500.00 € concernant les contributions directes de 2010.

# Indemnités kilométriques

Il a été décidé par 14 voix pour et 5 contre, d'indemniser les frais kilométriques, de péages et d'indemnités de repas des membres du conseil municipal, lors de déplacements dans le département ou hors département pour prendre part aux réunions de la Mairie ou organismes dont ils font partie ès-qualité.

#### Devis travaux entrée Mairie et salle des mariages

L'entreprise GUILLOT de Chaussin est retenue pour rénover l'entrée de la mairie et la salle des mariages.

# Vente de bois de chauffage (dénomination ancienne : affouage)

A compter de cette année le conseil municipal décide par 14 voix pour, 4 contre et 1 abstention, de vendre le bois de chauffage sous-tutelle de l'ONF. Les transactions se feront directement entre les acheteurs et l'ONF. Les inscriptions se feront chaque année, en mairie entre le 1<sup>er</sup> et le 31 Octobre.

La vente de bois de hêtre rapporte à la commune 3800 €.

# Repas des aînés le 15 novembre

Le 15 novembre se déroulera au restaurant chez Bach, le repas des ainés. Des colis seront remis aux personnes âgées de + de 75 ans qui ne pourront être présentes.

# Livres de Noël écoles élémentaire et maternelle

La distribution des livres se fera le 7 Décembre 2014. Un devis a été demandé à la librairie GRUET.

# Augmentation du temps de travail de Mme BONIN Jacqueline

Mme Bonin souhaite faire plus d'heures. Suite à la fin des deux contrats d'aide à l'emploi il est décidé à l'unanimité d'augmenter son temps de travail hebdomadaire. Celui-ci passera à 27h30 dès le  $1^{er}$  Octobre 2014.

<u>Projets de conventions de location des salles communales et nouveaux tarifs au 01/01/2015</u>
Suite à la facturation prochaine aux collectivités des ordures ménagères des différents
bâtiments communaux, il a été décidé par 18 voix pour et une abstention, de modifier la
convention de location des salles en créant deux conventions distinctes:

# Une convention de location générale :

	Chaussinois	Extérieurs	Réunion d'information	Capacité
Salle des Fêtes BAS (demande extérieure à but lucratif)	-	530 € journée	-	432
Salle des Fêtes BAS	200€ WE	430€ WE	100€	pers.
(grosse réception, autres)	120 € journée	240€ journée		
Salle des Fêtes HAUT	140€ WE	210€ WE	70€	70 pers.
	100€ journée	140€ journée		
Salle Jean Guillemot	220€ WE	310€ WE	80€	90 pers.
	130€ journée	180€ journée		

## et une convention spécifique s'appliquant aux associations communales :

SALLE	TARIF	CAPACITE	
Salle des fêtes BAS (manifestation à but lucratif)	100€ journée	- 432 pers.	
Salle des fêtes BAS	200€ WE		
Salle des fêtes HAUT	140€ WE 70€ journée	70 pers.	
Salle Jean Guillemot	220€ WE 110€ journée	90 pers.	

Le conseil municipal se réserve le droit de modifier ces conventions si besoin.

#### Site internet

Rendez-vous est pris avec Monsieur Bonneville, gérant du site internet, le 1<sup>er</sup> Octobre pour le rendre beaucoup plus accessible.

#### **Bulletin municipal**

L'édition est prévue pour fin décembre. Mme le maire demande aux conseillers de lui communiquer toutes les informations nécessaires pour cette édition et avant le 10 Novembre.

# Panneau électronique

Mme le maire explique qu'après contact avec la Société Charvet, il s'avère qu'il s'agit d'un problème de connexion entre la ligne téléphonique et le panneau qui est à l'origine du dysfonctionnement. Contact a été pris avec la Société Orange qui doit prochainement faire intervenir un technicien.

#### Restructuration école élémentaire

Sophie Patenat explique qu'une étude va être menée pour réhabiliter l'école élémentaire, la cantine et le bâtiment des Franças.

#### Vente brioches APEI

150 brioches sont commandées, la distribution se déroulera du 6 au 12 Octobre, les personnes disponibles pour la vente sont invitées à se faire connaître en Mairie.

#### Stationnement

De nouvelles places de stationnement vont prochainement être créées dans la commune : vers la gendarmerie, la Poste, la Banque Populaire et le centre.

#### Travaux et bâtiments

Le point est fait par Bernard DUPERRIER, concernant les différents travaux récemment effectués : peinture à l'école élémentaire, de la façade du gymnase, changement des plaques et des regards d'égouts, réduction du trottoir rue de l'Hôtel de Ville au niveau du N°10.

Une étude est en cours pour changer le chauffage de la cure et les gouttières de l'église, un devis est demandé pour tailler la haie du stade et de la gendarmerie. Un chauffe-eau va être installé dans le bâtiment des Francas. Des travaux d'accessibilité seront faits à la trésorerie. La remise en peinture de la barrière de la gendarmerie sera effectuée par les employés communaux. Une tournée de point-à-temps est prévue. Le nettoyage des puits perdus et des avaloirs va être effectué.

Suite aux incivilités constatées : toilettes publiques et porte de mairie cassées, des devis sont demandés.

Suite à d'autres incivilités inadmissibles, les portes d'entrée de la mairie seront fermées le soir. Les panneaux d'affichage vont être installés à l'extérieur.

# Cérémonie du 11 Novembre

Pour fêter le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération, 64 roses seront déposées au pied du monument par les enfants des écoles en mémoire des 64 victimes dont le nom est gravé.

#### Cimetière

Fin septembre la Société Finalys va commencer son recensement des tombes durant 15 jours environ. Mme le Maire rappelle que cette société n'intervient pas pour des pompes funèbres, elle est spécialisée en législation funéraire qui est très pointue.

#### Dossier Balestrat

Mme le Maire explique qu'elle a reçu Mme Balestrat qui a renouvelé sa demande pour un branchement électrique. Le Tribunal Administratif et la Cour d'Appel de Nancy ayant débouté la demande de Mme Balestrat, Mme le Maire applique la décision de ces autorités.

#### 14 Juillet 2014

Mme Ponsot fait part à l'assemblée de son étonnement concernant la non-célébration de la Fête nationale du 14 Juillet. Mme le Maire explique qu'il n'y a aucune obligation légale de la célébrer.

# Barrière SICTOM

D'ici la fin de l'année une barrière va être installée à la déchetterie et des badges seront distribués aux habitants de Chaussin. Le SICTOM informera les usagers prochainement.

## Réunion publique

Une réunion publique aura lieu le Mardi 21 Octobre à 20H00 à la salle jean Guillemot. Mme Bonnin trésorière de Chaussin, expliquera le budget communal.

Début de séance 19h30 Clôture de Séance 21h00

Le Maire

Chantal TORCK